

La Louisiane et la Nouvelle-Angleterre francophones, 1865-1914 : une comparaison

Yves Frenette

Number 8, 1998

Se comparer pour se désenclaver

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004861ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004861ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Frenette, Y. (1998). La Louisiane et la Nouvelle-Angleterre francophones, 1865-1914 : une comparaison. *Francophonies d'Amérique*, (8), 143–151.
<https://doi.org/10.7202/1004861ar>

LA LOUISIANE ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE FRANCOPHONES, 1865-1914: UNE COMPARAISON

Yves Frenette
Collège universitaire de Glendon
Université York (Toronto)

Est-il possible de comparer l'expérience des francophones dans diverses régions de l'Amérique du Nord à une époque donnée? Le présent texte veut offrir des éléments de réponse à cette question difficile, mais combien stimulante. Comme il s'agit d'un premier forage, nous avons choisi de limiter la période et le territoire couverts. Aussi avons-nous décidé de nous attacher à l'étude de la Louisiane et de la Nouvelle-Angleterre, deux aires francophones qui appartiennent au même espace national, les États-Unis, de la fin de la guerre de Sécession jusqu'à la Première Guerre mondiale. Pendant ce demi-siècle, le pays connaît de grandes transformations. Il se relève péniblement d'un conflit qui a coûté des millions de vies. Il faut reconstruire après avoir détruit. C'est notamment le cas dans le Sud, qui a été le principal théâtre de la guerre. À l'opposé, le Nord, et plus particulièrement la Nouvelle-Angleterre, a profité économiquement de la guerre. L'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration massives changent définitivement le visage des localités yankees.

Les groupes francophones de la Louisiane et de la Nouvelle-Angleterre évoluent donc dans des contextes très différents au cours des trois dernières décennies du XIX^e siècle et des deux premières du XX^e. Ces francophonies sont aussi différentes en elles-mêmes. En Louisiane, la colonisation française remonte au début du XVIII^e siècle. Le régime des plantations et la situation géostratégique de la colonie ont amené là, à diverses époques, des immigrants de France, d'Afrique, des Antilles, d'Espagne, des États allemands, de l'Acadie et des États-Unis. Il en a résulté des rapports raciaux et sociaux complexes. À l'opposé, la francophonie de la Nouvelle-Angleterre est en pleine formation après la guerre de Sécession. Dans les Petits Canadas où naissent dans les centres industriels, les Canadiens français façonnent un milieu reflétant à la fois leurs origines québécoises et les conditionnements propres à l'environnement yankee.

La Louisiane

Au sortir de la guerre de Sécession, la Louisiane est dévastée; ses habitants entreprennent alors une reconversion rendue nécessaire par la fin de

l'esclavage, une institution qui a influencé profondément tous les aspects de la vie quotidienne dans cette ancienne colonie, française puis espagnole, vendue aux États-Unis en 1803. Chez les francophones, les anciens esclaves sont les seuls à voir leur condition s'améliorer, en dépit d'un racisme qui se redéfinit pour s'adapter aux nouvelles circonstances. Par contre, les anciens maîtres, Créoles blancs, Créoles de couleur¹ et Acadiens, connaissent généralement de grandes difficultés. Les « petits habitants », c'est-à-dire les Blancs qui possédaient peu d'esclaves ou n'en possédaient pas, perdent leur indépendance économique, tout comme les petits Créoles de couleur. Dans un contexte de dépression économique où le taux d'intérêt est à la hausse, il n'est plus possible de consolider les patrimoines ni de contrer les effets néfastes des lois successorales louisianaises, qui imposent le partage égal entre héritiers. Dans les deux cas, bon nombre dégringolent dans l'échelle sociale, les circonstances les forçant à devenir journaliers agricoles ou, pire encore, métayers, un statut synonyme de dépendance et de misère. En outre, dans leur esprit et parfois dans les faits, ils se retrouvent au même niveau que les anciens esclaves. Dans cette Louisiane au lendemain de la guerre de Sécession, race, classe et ethnicité continuent de se conjuguer pour reformuler les identités multiples des francophones louisianais².

Comme les Sudistes anglophones, les Créoles blancs défendent avec vigueur la position confédérée, tant politiquement que militairement. Par suite de la victoire du Nord, ils idéalisent la période d'avant-guerre et l'esclavage. En 1876, empruntant la voix d'un ancien esclave, Onésime Debouchel s'écrie dans une « Chanson nègre » publiée à La Nouvelle-Orléans :

Laissez-moi donc aller vers mon maître
C'est mieux là de tous les autres Américains
[...]
J'ai quitté rapidement ces mangeurs de requins [les Nordistes].
Je me suis sauvé, et me suis caché dans ma case.
Bon Dieu, comme ils sont vilains!

Ces jérémiades sont loin d'être uniques. Leur groupe étant décimé par la dénatalité et l'anglicisation, les littérateurs créoles de La Nouvelle-Orléans illustrent dans leurs œuvres leur déclin social, année même année où Debouchel fait paraître sa « Chanson nègre », ils fondent l'Athénée louisianais, une association ayant pour but de maintenir l'héritage français de la Louisiane. Maintenant que leur langue se meurt, ces hommes s'intéressent aussi à ses particularités. Mais c'est peine perdue. Les écrivains créoles disparaissent un à un sans que personne prenne leur place. Les collègues français de La Nouvelle-Orléans ferment leurs portes et les jeunes Créoles blancs ne partent plus étudier en France. Celle-ci, d'ailleurs, n'envoie plus autant de recrues vers son ancienne colonie. Entre la Révolution française et la guerre de Sécession, ces

foreign French avaient constamment renouvelé la francophonie louisianaise tant sur le plan démographique que sur le plan idéologique³. Rien n'est plus symbolique de la mort d'une culture que les funérailles de Charles Gayarré, grande figure politique et intellectuelle de La Nouvelle-Orléans. À ses funérailles, le matin du 11 février 1895, l'église est presque complètement vide⁴.

Parallèlement, les Créoles blancs tentent désespérément de s'approprier le terme « créole ». Celui-ci fit son apparition en Louisiane au début du XIX^e siècle, en réaction à l'immigration massive et rapide des Anglo-Américains. Il eut jusqu'à la guerre de Sécession une teinte ethnoculturelle: se considéraient comme Créoles les descendants des Français et des Espagnols de l'époque coloniale, aussi bien que les gens libres de couleur et les esclaves nés en Louisiane. Cependant, à la veille de la guerre de Sécession commencèrent à poindre des insinuations selon lesquelles tous les Créoles, même les Blancs, avaient au moins quelques gouttes de sang noir dans leurs veines. Les Anglo-Américains les plus perspicaces donnaient aussi comme preuve de ce métissage les particularités de la langue créole, un mélange de français et de langues africaines. Les tensions causées par la guerre, la défaite du Sud, l'imposition — du moins pour un temps — de l'ordre yankee, l'émancipation des esclaves et surtout l'identification des gens libres de couleur comme Créoles accélérèrent ce processus d'appropriation sémantique, qui s'accompagnait d'une idéologie raciste. Les Créoles blancs prirent les premières places au sein du nouvel ordre racial, qui visait à remettre les anciens esclaves à leur place et qui ne tolérait pas les zones brunes: «Ce que veulent les fils de la Louisiane», déclarait le journal *Le Carillon* en 1873, «le moment de le dire est venu: il faut être Blanc ou Noir, que chacun se décide. Deux races sont en présence: l'une supérieure, l'autre inférieure... leur séparation est nécessaire absolument⁵.» À côté de l'Athénée louisianais naquit une kyrielle d'associations qui, sous le couvert de préoccupations culturelles, servaient de chiens de garde de la créolité blanche. Ce mouvement prit encore plus d'importance après 1880 dans un État qui avait inscrit dans la loi la suprématie blanche. Par ailleurs, sachant très bien que la domination économique et politique était chose du passé, les Créoles blancs se réfugièrent dans le mythe de la supériorité culturelle. Celui-ci ne pouvait être crédible que si leur *pedigree* était impeccable. Il était urgent de «rétablir les faits», surtout que les écrits de George Washington Cable risquaient de nuire à la réputation des Créoles blancs. Né à La Nouvelle-Orléans et propulsé au premier rang des personnalités littéraires américaines, Cable représente la société créole comme «*an aberration of history, commette tau a dead past long ago abandoned by enlightened and progressive communities of the world. Its obeisance is tau white supremacy and meaningless family pride, while its hallmarks are indolence, ignorance, cruelty, superstition and hypocrisy*», une hypocrisie qui donne toute sa mesure dans les unions sexuelles interraciales, pourtant condamnées par les bien-pensants créoles⁶. Pour ceux-ci, il devient encore plus urgent d'effacer toute trace d'influence africaine sur leur culture et de mettre en exergue leurs origines «aristocratiques» et l'héritage reçu de la prestigieuse France.

Les Créoles blancs des campagnes sont tout aussi occupés que ceux de La Nouvelle-Orléans à préserver une identité distincte de celle des Créoles de couleur et des anciens esclaves. Mais, ne participant pas de la culture savante de l'intelligentsia urbaine et ne pouvant pas invoquer des origines « aristocratiques », ils abandonnent graduellement l'appellation « Créoles » aux gens de couleur, ce qui accélère leur intégration aux Acadiens, un processus qui a débuté presque un siècle plus tôt. De ce mélange naît l'identité cadjine, à laquelle contribuent aussi des immigrants européens et anglo-américains. Dans ce mariage, les Créoles blancs apportent en dot des apports africains et amérindiens, éléments importants de leur culture. Il reste toutefois que l'apport acadien constitue le fondement de l'identité cadjine. Cela s'explique par le fait que la majorité des unions mixtes sont constituées d'hommes créoles et de femmes acadiennes; comme dans la majorité des sociétés, c'est par l'intermédiaire de ces dernières que s'effectue la reproduction culturelle. Précisons que l'identité acadienne ne comporte pas le stigmate de la confusion raciale, ce qui la rend plus acceptable que l'identité créole. Elle peut en outre s'enorgueillir d'une filiation mythique bien connue des Anglo-Américains, celle d'Évangéline, ce qui confère aux Acadiens une certaine grandeur d'âme. Ainsi, même dans les paroisses où les Créoles dominent numériquement, l'appellation « Cadjin » s'impose peu à peu. En 1910, on donne d'ailleurs le nom d'« Évangéline » à la portion détachée de la paroisse Saint-Landry, où la majorité des francophones blancs sont d'origine créole. Et aujourd'hui, en Louisiane, bien des descendants de familles créoles ne savent pas que leurs ancêtres français et allemands sont arrivés dans la région cinquante ans avant les Acadiens⁷.

Formant une majorité dans le sud de la Louisiane, mais une minorité au sein de l'État, les Cadjins développent donc une identité distincte, dont la base et la symbolique sont acadiennes, mais qui est en fait le produit d'un métissage. Cette identité est constamment reformulée par les contacts croissants avec la société majoritaire anglo-américaine. L'exogamie ethnolinguistique et l'usage de l'anglais augmentent. À partir de 1880, le chemin de fer amène la modernité dans les bayous et suscite la création de petits centres de services, en plus d'encourager la venue d'entreprises industrielles et d'immigrants anglo-américains. En 1901, l'extraction du pétrole commence dans le secteur de Vermillionville (Lafayette). Parallèlement, le téléphone remplace le télégraphe et augmente les contacts avec le monde extérieur, comme le font les mouvements migratoires des Cadjins. Certains partent pour les bourgs et les villes de la Louisiane, où ils s'anglicisent davantage, et pour l'État voisin du Texas, où les prix des terres agricoles sont la moitié de ce qu'ils sont en Louisiane et où l'industrie pétrolière offre des salaires élevés⁸.

La guerre de Sécession a des effets néfastes sur les Créoles de couleur. Ces derniers, qui bénéficiaient jusque-là de possibilités d'avancement social et de privilèges, se retrouvent sur le même pied d'égalité que les « nègres » affranchis. Comme ces derniers, ils sortent du conflit appauvris. Certains essaient de tirer parti de la situation par le biais de la spéculation foncière, mais, à

moyen et à long terme, ces investissements sont synonymes d'endettement et se traduisent souvent par des faillites. Il en résulte de nouvelles stratégies, comme la pratique de mettre ses enfants aux gages de Blancs et la subdivision à outrance du patrimoine familial. La migration vers des régions isolées apparaît à plusieurs comme une façon d'assurer leur survie économique et culturelle. Ailleurs, l'isolement est facilité par le départ des Blancs, qui ne veulent plus résider dans un endroit associé aux « Nègres ». Parfois, les Créoles de couleur mettent sur pied des réseaux matrimoniaux compliqués pour pratiquer l'endogamie sociale tout en évitant l'endogamie biologique. Et, apparemment, certaines communautés pratiquent une ségrégation aussi cruelle que celle des Blancs. Dans d'autres cas, on réussit à se faire passer pour Blanc et on abandonne son groupe⁹.

Par ailleurs, ce sont des Créoles de couleur qui sont au premier rang pour promouvoir les droits civiques des Noirs. Dans certains cas, leur engagement politique est peut-être un moyen de compenser sur le plan économique et social, mais, en général, ils se rendent bien compte que, bon gré mal gré, leur lutte est désormais la même que celle des anciens esclaves. Il faut dire qu'ils possèdent à la fois l'éducation et l'expérience requises pour diriger les Noirs affranchis. À la législature de l'État, les Républicains de couleur sont nombreux. Ils fondent clubs et journaux pour promouvoir leur cause et, dans le sud-ouest de la Louisiane, ils dominent le parti. En 1866, ils constituent la moitié des délégués à la convention constitutionnelle suscitée pour donner le droit de vote aux Noirs. Six ans plus tard, l'un d'entre eux, Aristide Mary, se présente comme gouverneur de la Louisiane. Mais les Créoles de couleur, tout comme les Noirs, sont rapidement remis à leur place par les Blancs, unis par la politique raciste des Démocrates. Le racisme légitime la violence. Dans les années 1880 et 1890, ce sont encore eux qui mènent la lutte, mais en vain, contre l'établissement de la ségrégation légale et la perte des droits politiques des non-Blancs. « *At the dawn of the twentieth century* », écrivent Carl Brasseaux et ses collaborateurs, « *Creoles of Color in the prairie parishes found themselves with little more than their lands, their pride and their ethnic identity*¹⁰. »

Cette identité est toujours vivace, comme en témoignent les luttes entre les leaders créoles de couleur et les chefs noirs de la Louisiane. En effet, les divisions au sein de l'aile non blanche du Parti républicain sont habilement exploitées par les Blancs qui y ont vu, à tort, une lutte pour le pouvoir entre des hommes à la peau brune et des hommes à la peau noire, entre des hommes libres depuis longtemps et des hommes récemment affranchis. Ces luttes reflètent plutôt deux façons de concevoir la promotion de l'égalité raciale : une approche radicale, inspirée de la tradition révolutionnaire française, d'une part, et une approche plus accommodante et plus pragmatique, d'autre part. Dans le même sens, le catholicisme des Créoles contraste avec le protestantisme des anciens esclaves. Donc, qu'ils soient au centre de la vie politique ou isolés dans les bayous, les gens de couleur revendiquent leur identité créole et ils arborent fièrement ce nom. Toutefois, eux aussi sont menacés par l'américanisation. Ainsi, en 1910, dans les districts 1 et 3 de la

paroisse de Saint-Landry, 59 % des Créoles de couleur parlent l'anglais, contre seulement 38 % des Noirs¹¹. Cela confirme les dires de l'anthropologue Louis-Jacques Dorais, selon qui les Louisianais les plus susceptibles d'être francophones sont les plus pauvres¹².

La Nouvelle-Angleterre

Comparativement à la Louisiane, la Nouvelle-Angleterre francophone offre une image d'unité entre la guerre de Sécession et la Première Guerre mondiale. D'abord sur le plan racial. La région compte peu de Noirs et les francophones y sont tous blancs. De plus, ils proviennent en très grande majorité du Québec. Les premiers immigrants francophones de la Nouvelle-Angleterre, les huguenots, se sont depuis longtemps américanisés, tout comme les quelques déportés acadiens et émigrés royalistes qui se sont établis à demeure dans la région à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle¹³. On rencontre bien çà et là quelques francophones originaires d'Europe, mais ils sont généralement intégrés dans les communautés canadiennes-françaises, encore que des recherches sur la ville de Boston pourraient démontrer l'existence d'une colonie d'immigrants français¹⁴. Quant aux migrants acadiens, leur identité se confond rapidement avec celle des Canadiens français, généralement arrivés plus tôt et en plus grand nombre. Même au Madawaska américain, habituellement perçu comme acadien, les origines de la population sont autant canadiennes-françaises qu'acadiennes¹⁵.

La Nouvelle-Angleterre francophone est donc essentiellement canadienne-française. Après la guerre de Sécession, les migrants en provenance du Québec deviennent intimement liés à l'histoire industrielle de la région — celle du textile, secteur largement dominant, mais aussi celle des secteurs de la chaussure et de la forêt. En fait, comme l'a montré le géographe Ralph Vicero, la répartition spatiale des Canadiens français correspond à celle de l'industrie textile. Contrairement à ce que l'on voit en Louisiane, les francophones de la Nouvelle-Angleterre vivent en très grande majorité en milieu urbain, en dépit de leurs origines rurales¹⁶. Et peu importe la région du Québec d'où ils proviennent, ils se ressemblent beaucoup. À des degrés divers, tous ont connu les bouleversements associés à l'avènement du capitalisme, d'abord marchand, puis industriel. Résultat : la mobilité géographique est devenue un élément important de leur identité. Ils arrivent parfois en Nouvelle-Angleterre à la suite de parcours fort sinueux. On peut même avancer l'hypothèse que nombre d'entre eux sont préparés à la vie urbaine. Contrairement aux francophones de la Louisiane qui ont vécu les traumatismes découlant de la guerre de Sécession, les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre n'ont pas connu l'expérience de la rupture. Jusqu'au tournant du siècle, d'ailleurs, la majorité n'était pas constituée d'immigrants mais de migrants, c'est-à-dire d'individus et de familles qui n'avaient pas l'intention de s'établir à demeure dans la région ; ils espéraient plutôt y gagner leur vie pendant un certain temps et retourner éventuellement au Québec. Dans leur

esprit, la frontière canado-américaine n'existait pratiquement pas et leur ville d'adoption temporaire était perçue comme une extension de leur coin de pays. En effet, grâce à l'expansion du réseau ferroviaire, ils pouvaient retourner souvent au Québec, et ce à des tarifs relativement bas. Vicero estime qu'au XIX^e siècle, la moitié des Canadiens français y rentrèrent¹⁷.

Au tournant du XX^e siècle, la population canadienne-française de la Nouvelle-Angleterre se stabilisa et la proportion de sédentaires augmenta. Toutefois, il ne s'agissait pas d'une transformation brusque et c'est souvent presque inconsciemment que les migrants devinrent des immigrants. Pour cette première génération, les contacts avec le Québec continuèrent d'être fréquents et intenses. Toutefois, la sédentarisation de la population entraîna une floraison des institutions et un intérêt pour la politique américaine. Beaucoup moins avancée qu'en Louisiane en raison du caractère récent du mouvement migratoire et de la proximité du Québec, l'américanisation des Canadiens français n'en suivait pas moins son cours. Très tôt, les observateurs constatèrent que les enfants nés aux États-Unis conversaient entre eux en anglais dans leurs jeux, à l'école et même à la maison. Plusieurs regrettaient aussi la disparition des coutumes et des traditions. Ainsi, à Noël, il n'y avait pas de messe de Minuit dans les Petits Canadas. Aux messes du 25 décembre, les refrains traditionnels faisaient place aux messes de Mozart, de Haydn, de Gounod. Pressés par les enfants, un nombre grandissant de parents adoptaient la coutume de donner les étrennes le jour de Noël, renonçant à la vieille tradition québécoise, héritée de France, de les distribuer au Jour de l'An. Ce n'est là qu'un exemple des tensions souvent vives entre des parents, soucieux de conserver leur héritage, et des enfants, désireux de s'intégrer à la société américaine. En milieu de travail ou à l'école publique, leur anglais maladroit leur faisait parfois subir des expériences humiliantes, pour lesquelles ils blâmaient leurs parents. Il en résultait une contestation de l'autorité parentale¹⁸.

L'américanisation des Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre semble aussi s'être effectuée selon un modèle binaire, puisque le multiculturalisme francophone n'existait pas comme c'était le cas en Louisiane. Il y avait le Canadien français et l'Autre, essentiellement non francophone. Ce qui ne veut pas dire que le processus d'américanisation ait été simple. D'abord, parce qu'il était, ici aussi, tributaire de la hiérarchie sociale. Ainsi, en dépit de leurs beaux discours sur la survivance, les membres des classes moyennes étaient les imitateurs souvent inconscients des pratiques culturelles et des valeurs américaines. Sans s'en rendre compte, ils cautionnaient l'américanisation¹⁹. D'ailleurs, ce furent les élites, et non les gens du peuple, qui sentirent le besoin de se donner un nom qui reflétait la nouvelle réalité. Après avoir songé un temps à s'appeler « Canadiens américains », elles optèrent pour le terme « Franco-Américain », un choix révélateur. En effet, malgré le faible nombre d'immigrants français en Nouvelle-Angleterre et le rôle ambigu joué par les prêtres et les religieux originaires de l'Hexagone dans les luttes pour la survivance, la nouvelle identité revendiquée par l'intelligentsia

passait par la France. On avait besoin du prestige de la grand-mère patrie pour rehausser le sien, dans une nation américaine qui devenait de plus en plus cosmopolite. Ainsi, la Société historique franco-américaine, fondée en 1899 et composée surtout d'avocats, de médecins et de journalistes, avait pour objectif « d'encourager l'étude précise et systématique de l'histoire des États-Unis, et en particulier de mettre en lumière le rôle exact joué par la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain ». Ce thème est repris dans plusieurs travaux, comme *l'Histoire de la race française aux États-Unis*, publiée en 1912 par l'abbé D.-M.-A. Magnan. L'ecclésiastique y décrit la présence française en Amérique, depuis l'arrivée des huguenots en Floride au XVI^e siècle jusqu'à la dispute de la Corporation Sole dans le diocèse de Portland au cours de la première décennie du XX^e siècle. Comme les Créoles blancs de la Louisiane et d'autres groupes ethnoculturels, les élites franco-américaines souhaitaient se donner un passé glorieux²⁰.

Nous avons tenté de comparer deux aires francophones des États-Unis. Limité chronologiquement, ce bref article a fait ressortir les similitudes mais surtout les différences entre la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre. On a tenté d'y montrer que l'américanisation des groupes francophones a été conditionnée par la composition sociale, raciale et ethnoculturelle des dits groupes. Mais, pour être probant, l'exercice mériterait d'être étendu dans le temps et dans l'espace. On pourrait, par exemple, inclure dans la comparaison les groupes franco-métis et les ouvriers français du Midwest. Ou encore les Français et les Canadiens français du sud de la Californie, qui évoluaient entre des populations mexicaines et anglo-américaines. Sans parler d'une comparaison États-Unis – Canada qui poserait immanquablement la question de la nature des deux nations.

NOTES

1. Nous utilisons ce terme pour désigner les gens libres de couleur, dont le nombre et le rôle sociopolitique ont été déterminants dans la Louisiane avant la guerre de Sécession. La majorité de ces personnes étaient métissées.

2. La meilleure étude de l'esclavage en Louisiane est celle de Gwendolyn Midlo Hall, *Africans in Colonial Louisiana. The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992. Voir aussi Ronald Creagh, *Nos cousins d'Amérique. Histoire*

des Français aux États-Unis, Paris, Payot, 1988, p. 129-137, 200-207, 237-256. Sur la période de reconstruction qui suit la guerre, voir Joe Gray Taylor, *Louisiana Reconstructed, 1863-1877*, Baton Rouge, Louisiana University Press, 1974.

3. Sur la littérature créole, voir Réginald Hamel, *La Louisiane créole littéraire, politique et sociale 1762-1900. T. 2: Les Textes littéraires et sociaux*, Montréal, Leméac, 1984. Le poème de Debouchel est aux p. 467-468. Les *foreign French* comprenaient aussi les immigrants en provenance des Antilles,

venus notamment à l'époque de la Révolution française et du Premier Empire. À leur sujet, voir Paul Lachance, « The Foreign French », Arnold R. Hirsch et Joseph Logsdon (dir.), *Creole New Orleans. Race and Americanization*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992, p. 101-130.

4. Joseph J. Tregle, Jr., « Creoles and Americans », Hirsch, *op. cit.*, p. 185.

5. Cité dans Creagh, *op. cit.*, p. 331. Pour une étude de l'évolution de l'identité créole, voir

- Virginia R. Dominguez, *White by Definition. Social Classification in Creole Louisiana*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1986, en particulier p. 93-148.
6. Tregle, *op. cit.*, p. 175.
7. Carl A. Brasseaux, *Acadian au Cajun. Transformation of a People, 1803-1877*, Jackson, University Press of Mississippi, 1992, p. 89-111; James H. Dormon, *The People Called Cajuns. An Introduction to an Ethnohistory*, Lafayette, The Center for Louisiana Studies, 1983, p. 53-69. Avec Cécyle Trépanier, nous croyons ce terme plus approprié que celui de «Cajun»: «La Louisiane française au seuil du XXI^e siècle. La commercialisation de la culture», Gérard Bouchard (dir.), *La Construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 369-370.
8. Dean R. Louder et Michael Leblanc, «Les Cadjins de l'Est du Texas», Dean R. Louder et Eric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983, p. 259-271. Pour une critique du mythe du Cadjin isolé et arriéré, voir les articles de Lawrence E. Estaville, Jr., notamment «The Louisiana French in 1900», *Journal of Historical Geography*, n° 14, 1988, p. 342-349.
9. Carl Brasseaux et al., *Creoles of Color in the Bayou Country*, Jackson, University Press of Mississippi, 1994, p. 81-97. Pour une étude de cas, voir Frances Jerome Woods, *Marginality and Identity. A Colored Creole Family Through Ten Generations*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1972, plus particulièrement p. 38-42.
10. Brasseaux, *Creoles of Color...*, p. 108. Voir aussi Joseph Logsdon et Caryn Cossé Bell, «The Americanization of Black New Orleans 1850-1900», Hirsch, *op. cit.*, p. 216-261.
11. Logsdon, *loc. cit.*, p. 232-245. Brasseaux, *Creoles of Color...*, p. 112-113.
12. Trépanier, *loc. cit.*, p. 386.
13. Sur les huguenots, consulter Jon Butler, *The Huguenots in America. A Refugee People in New World Society*, Cambridge, Harvard University Press, 1983; sur les émigrés, voir Creagh, *op. cit.*, p. 208-221.
14. Au début du XX^e siècle, des industriels français recrutent des ouvriers français et belges pour leurs usines de Woonsocket, au Rhode Island. Mais leur impact ne se fait sentir que plus tard. Voir Gary Gentile, *Working-class Americanism. The Politics of Labor in a Textile City, 1914-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
15. Alors qu'au moins un demi-million de Canadiens français s'établissent en Nouvelle-Angleterre entre 1840 et 1930, le nombre d'immigrants acadiens se situe entre 20 000 et 30 000: Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1776-1930*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 45. Pour un exemple probant d'intégration acadienne-canadienne-française, consulter Paul-D. Leblanc, «De la ferme à l'usine. Les Acadiens dans Fitchburg, Massachusetts, 1880-1910», Claire Quintal, (dir.), *L'Émigrant acadien vers les États-Unis: 1842-1950*, Québec, Le Conseil de la vie française en Amérique, 1984, p. 159-173. Pour le nord du Maine, Béatrice Craig a étudié le syncrétisme des deux groupes dans une série d'articles. Voir entre autres «Économie, société et migrations. Le cas de la vallée du Saint-Jean au 19^e siècle», Quintal, *op. cit.*, p. 120-132; «Early French Migrations to Northern Maine, 1785-1830», *Maine Historical Society Quarterly*, vol. 25, 1986, p. 230-247.
16. Ralph D. Vicero, «Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900. A Geographical Analysis», thèse de docteur (géographie), University of Wisconsin, 1968.
17. Ralph D. Vicero, «Sources statistiques pour l'étude de l'immigration et du peuplement canadien-français en Nouvelle-Angleterre au cours du XIX^e siècle», *Recherches sociographiques*, n° 12, 1971, p. 361-377. Voir aussi Yves Frenette, «Macroscopie et microscopie d'un mouvement migratoire. Les Canadiens français à Lewiston au XIX^e siècle», Yves Landry et al. (dir.), *Les Chemins de la migration en Belgique et au Québec XVII^e-XX^e siècles*, Louvain-la-Neuve, Éditions Académia/Publications MNH, 1995, p. 221-232.
18. Roby, *op. cit.*, p. 201-216. Consulter aussi Yves Frenette, «Understanding the French Canadians of Lewiston, 1860-1900. An Alternate Framework», *Maine Historical Society Quarterly*, vol. 25, 1986, p. 213-222.
19. Yves Frenette, «La genèse d'une communauté canadienne-française en Nouvelle-Angleterre, Lewiston, Maine, 1800-1880», *Historical Papers / Communications historiques* (1989), p. 91-94.
20. Sylvie Beaudreau et Yves Frenette, «Historiographie et identité collective en Amérique française. Le cas des élites francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1872-1991», Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 233-254; François Weil, *Les Franco-Américains 1860-1980*, Paris, Belin, 1989, p. 149 (citation), 174-178. Pour un exemple de tensions entre Français et Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, consulter Yves Frenette, «Vie paroissiale et antagonismes culturels. Les dominicains à Lewiston (1881-1906)», Claire Quintal (dir.), *Religion catholique et appartenance franco-américaine / Franco-Americans and Religion: Impact and Influence*. Worcester (Mass.), Institut français/Assumption College, 1993, p. 25-35.